P-437

Sauvegarde Genève
Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC)
Association Qualité de Vie Bernex Confignon (ASBEC)
Association des Propriétaires du chemin François Chavaz (ChavazBien)
Association Vieil Onex (AVO)
Association pour la Sauvegarde du Plateau de Saint-Georges (Lancy)

RECU ... 0 1 DEC. 2020

À l'attention du Conseil municipal de la Ville de Genève Service du conseil municipal Rue de la Coulouvrenière 44 1204 Genève

Genève, le 24 novembre 2020

Concerne : Pétition - Sauvons le parc public des Evaux - Installation de l'académie de football du Servette

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Nous vous prions de trouver en annexe la pétition signée par les six associations citées en en-tête représentantes des cinq communes concernées par le projet d'installation au parc public des Evaux de l'Académie de football du Servette FC.

La pétition citoyenne à signer est disponible en ligne SAUVONS LE PARC DES EVAUX - https://www.change.org/sauvons-parc-evaux

Cette pétition est lancée pour des raisons multiples mais notre action est avant tout dictée par le manque de transparence de la Fondation des Evaux, de l'Etat, des communes et du Servette FC sur ce projet que nous ne pouvons que deviner à travers les articles de journaux et la réponse du Conseil d'Etat à un député.

Nous regrettons que le processus décisionnel et la convention qui sera signée entre les deux parties aient été imaginés dans la plus grande discrétion, sans consultation des conseils municipaux et sans information aux associations et aux habitants, alors que le semi-confinement était à peine levé et pendant que les habitants se remettaient de cette période difficile. Dans notre démocratie, cette manière de procéder n'est pas correcte. Nos associations ne peuvent de ce fait pas l'accepter.

Notre principal souci est cependant de préserver ce parc public et son environnement dans un contexte de fortes urbanisations prévues dans les communes limitrophes d'Onex, Bernex et Confignon. Ce lieu doit impérativement rester une destination populaire car les habitants ont besoin d'un lieu protégé pour se détendre et se ressourcer. Installer une entreprise privée sur des terrains de l'Etat situés dans un lieu où l'on doit trouver un juste équilibre entre les différents sports, les promeneurs et la protection de la nature est injustifiable pour nous.

Cette pétition a également pour but d'obtenir des informations précises sur le projet : les termes de l'accord, son implantation, son emprise sur le parc public des Evaux, l'assurance que ce lieu ne deviendra pas un « bunker », comme à Balexert, protégé par d'immenses grillages et un digicode, la garantie de protéger la nature et les riverains des nuisances induites (accès, mobilité, lumière, bruit) par de la mobilité douce et sans construction de parkings supplémentaires.

Tout en réaffirmant que nos associations ne sont pas favorables à cette privatisation provisoire d'une partie du parc public des Evaux et pas du tout favorable à l'installation définitive du pôle football genevois, nous vous adressons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos cordiales salutations.

Pour les associations:

Margot Robert-Tissot, co-coordinatrice pétition

Jean Hertzschuch, co-coordinateur pétition



Associations signataires

Sauvegarde Genève https://www.sauvegarde-geneve.ch Jean Hertzschuch - 079 624 77 73

Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC) https://www.asconfignon.ch info@asconfignon.ch Margareth Robert-Tissot - 079 691 70 45

Association Vieil Onex (AVO)
Suzanne Kathari - skathari 1932@gmail.com

Association Qualité de vie Bernex Confignon (ASBEC) https://www.asbec.info
Alain Rouiller - 022 777 10 02

Groupement pour la Sauvegarde du Plateau de Saint-Georges (Lancy) https://www.sauvegarde-st-georges.ch
Jean-Claude Michellod - 078 657 25 35



Pétition adressée au Conseil d'Etat, au Grand Conseil, aux maires et Conseils Administratifs et Municipaux des 5 communes (Ville de Genève, Onex, Lancy, Bernex, Confignon)

CONTEXTE

Après le refus par les urnes, en novembre 2019, du projet « Pré-du Stand » et sans solution pour y loger son Pôle-Football, l'État doit d'urgence trouver un nouveau lieu d'accueil. Le Parc public des Evaux serait le seul site adapté pour l'échéance de l'été 2021. La Fondation des Evaux a déjà voté un préavis favorable pour une installation « **provisoire** » de l'Académie et de l'école de football du Servette FC. La convention qui liera provisoirement la Fondation au Servette FC est actuellement à l'étude. Les Evaux font également partie des 5 lieux analysés par l'Etat pour l'installation définitive du Pôle football à l'horizon 2030.

POSITION DES PETITIONNAIRES

Ces décisions, prises discrètement dans l'urgence, nous déconcertent et nous inquiètent fortement.

S'il est important que l'Académie du Servette F.C. puisse poursuivre sa mission sociale et éducative avec les jeunes footballeurs genevois, pourquoi choisir, par facilité, ce parc unique à Genève, en détournant son orientation en profondeur.

Il est essentiel que ce lieu continue à poursuivre sa mission d'accueil de tous les habitants de la région. Les cinq communes qui se le partagent, doivent le préserver et poursuivre selon la convention de 1973, l'exploitation en commun du parc en y

maintenant équitablement sur ces 55 ha une zone nature et forêt, une zone activités et loisirs et une zone sportive pour tous.

Dans un cadre idyllique, ce parc est apprécié par de nombreuses familles qui, dans un contexte de forte urbanisation, ont besoin d'espace pour se détendre et pratiquer des activités de plein air.

CE QUE CE PROJET IMPLIQUE

L'implantation de l'Académie et de l'école de football Servette FC au parc public des Evaux:

- représente une surface d'environ 4 hectares soustraite à la nature et définitivement perdue pour la biodiversité et la petite faune. En effet, ce projet nécessite le redimensionnement et la transformation de 4 terrains de football naturels dont 2 seraient en synthétique, ainsi que la réalisation d'un important bâtiment pour les vestiaires et les locaux administratifs. Cette construction provisoire en bois occuperait environ une surface de 2000 m² et 5000 m² et deux terrains supplémentaires pour la version définitive. Par ailleurs, l'éclairage des terrains provoquera une augmentation importante de la pollution lumineuse nocive pour la faune environnante encore préservée dans ces lieux.
- génère une emprise forte et un sérieux impact sur les sols. Si l'emplacement du bâtiment administratif provisoire peut revenir à l'état naturel, il n'en sera pas de même pour les terrains. En effet l'aménagement de surfaces synthétiques impose de réaliser de profondes fondations composées de plusieurs couches de matériaux différents, avant de poser la « pelouse » artificielle.
- provoque un déséquilibre non-négligeable du parc car elle vient bouleverser définitivement l'harmonie du lieu qui selon ses statuts : « s'adresse à tous, poursuit un but de détente, de loisirs et de sport dans un souci de protection de la nature ».
 - L'arrivée du club professionnel diminuerait l'espace dévolu aux autres sportifs, aux familles et l'esprit des Evaux en serait profondément transformé. Actuellement, à Balexert, l'Académie du Servette FC représente : 11 catégories de jeux, environ 370 joueurs, une soixantaine de personnes pour les encadrer et un parking réservé de 50 places.
- engendre une explosion du trafic motorisé dans une configuration problématique. L'accès unique au parc provoque aujourd'hui déjà d'importants problèmes de circulation : engorgements sur le chemin François-Chavaz et danger que constitue la sortie côté Place des Deux Eglises. Il est à craindre une augmentation de stationnements sauvages. L'infrastructure de transports publics et cyclable est insuffisante et de ce fait n'incite pas les utilisateurs à pratiquer la mobilité douce. Les nuisances sonores dues aux incivilités de certains usagers risquent d'augmenter significativement.
- propose un projet provisoire aux ambitions définitives

Même si ce projet se dit provisoire pour 10 ans, il y a fort à parier que si l'Académie déménage dans un autre lieu, ces surfaces de jeux ne seront pas remises au naturel vu l'ampleur et le coût des travaux. La priorité au football risque de s'installer définitivement.

Pour que le plus grand parc public et urbain de Suisse reste en accord avec son projet initial, les associations demandent que le site des Evaux garde son statut de poumon de verdure d'une région qui va être fortement urbanisée.

Sauvegarde Genève
Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC)
Association des propriétaires du chemin François-Chavaz – Onex (ChavazBien)
Association Vieil Onex (AVO)
Association Qualité de vie Bernex Confignon (ASBEC)
Sauvegarde du Plateau de Saint-Georges (Lancy)

Genève, 20 novembre 2020

La pétition citoyenne à signer est disponible en ligne SAUVONS LE PARC DES EVAUX

https://www.change.org/sauvons-parc-evaux

Cette pétition est coordonnée par

Margareth Robert-Tissot, co-coordinatrice pétition Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC) https://www.asconfignon.ch

> Jean Hertzschuch, co-coordinateur pétition Sauvegarde Genève https://www.sauvegarde-geneve.ch